

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 462 du 8 décembre 1999 - 2 pages

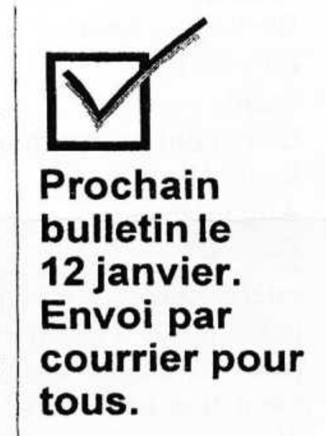
Grandes Cultures

Bilan pyrale du maïs en 1999

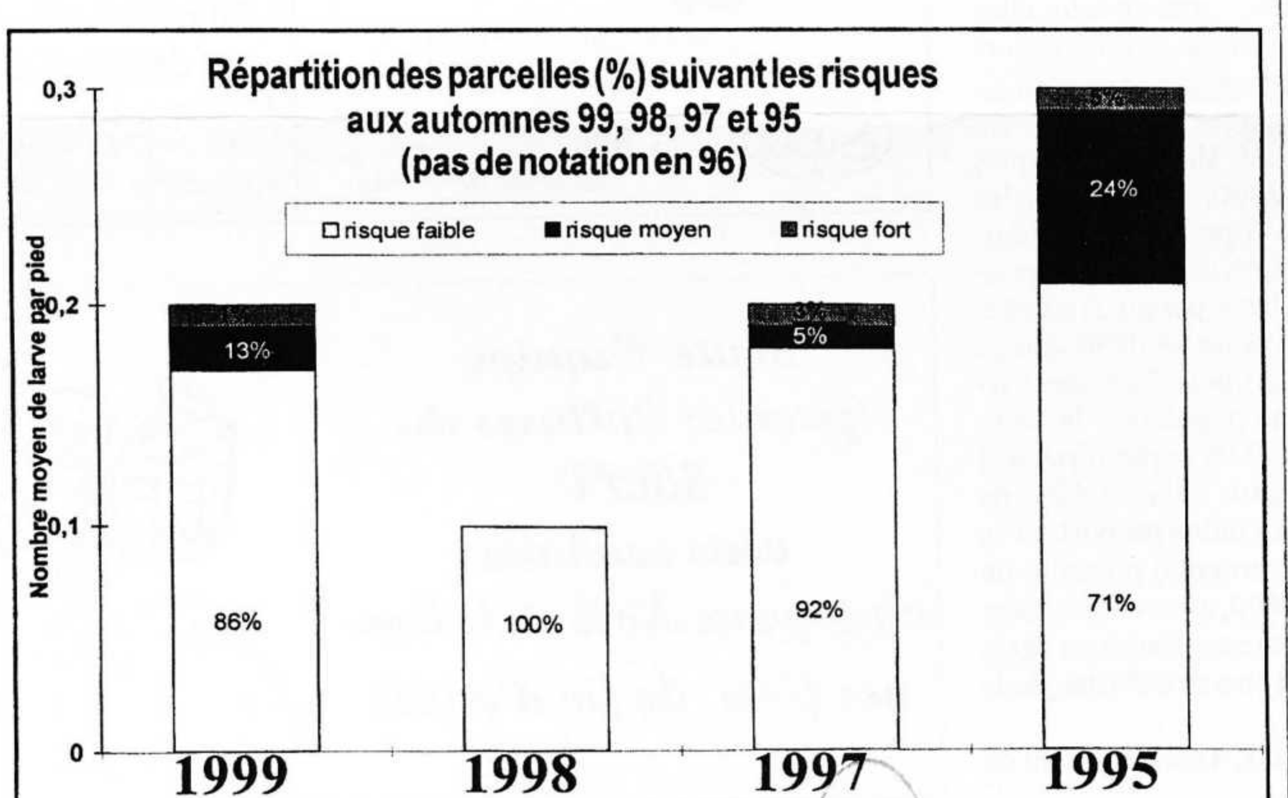
Légère remontée

Globalement, les attaques de pyrale du maïs restent limitées. Toutefois, localement, ce ravageur réapparaît de façon notable.

L'année 1999 s'annonçait plutôt calme vis-à-vis de ce ravageur, au regard des prévisions établies à l'automne 1998. En effet, souvenez-vous, comme chaque automne, nous avons estimé le potentiel larvaire sur une vingtaine de parcelles de la région (cf. tableau ci-joint) pour évaluer, à priori le risque de la pyrale pour 1999. Nous avons obtenu sur l'ensemble des parcelles prospectées, des niveaux d'infestations larvaires très faibles, inférieurs à 0.5 chenille par pied. Cette prévision des risques doit être ensuite confirmée, l'année même, par le suivi de l'activité du ravageur. A partir de début juin 1999, nous installons notre réseau de piégeage sexuel, avec la participation des agriculteurs, sur 24 pièges. Ces derniers permettent de repérer l'arrivée des papillons dans la parcelle, dès la mi-juin. Il s'agit du vol de la première génération. Il s'étend au delà du 15 juillet, sur la plupart des sites, voire jusqu'à fin juillet - début août. Cette première génération est parfois suivie d'un faible vol de deuxième génération, début septembre. Pendant toute la période d'activité de la pyrale, nous effectuons des comptages de ponte sur les pieds de maïs. Les premières pontes sont observées début juillet, ce qui correspond à une date conforme aux situations rencontrées habituellement. Par contre, les pontes sont plus fréquentes que ces 3 dernières années. Elles sont visibles jusqu'à la mi-juillet, avec des niveaux d'infestation très faibles, inférieurs au seuil de 10 % de pieds porteurs, sur les parcelles de notre Réseau. De manière anecdotique, quelques rares pontes de deuxième génération sont observées début septembre. Dès l'apparition des pre-



Prochain bulletin le 12 janvier. Envoi par courrier pour tous.



MAIS
Bilan pyrale.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Didier PINÇONNET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

Tarifs Courrier 420F- Fax 450F

Populations larvaires à l'automne 1998

Localité	Nbe moyen de larve/pied
10 - Pel et Der	<0.1
Vauclay	0.1
Chessy lès Prés	0.4
Montigny les Monts	<0.1
Lhuître	<0.1
La Vendue Mignot	<0.1
Balignicourt	0.1
Rumilly les Vaudes	0.1
Chaource	<0.1
Chavanges	<0.1
Saint-Pouange	<0.1
51- Troissy	<0.1
Les Rivières Henruel	0
Vitry en Perthois	0.2
Hauteville	0.1
Outines	0.1
Broussy le Petit	0
08 - Barby	0.2
Sugny	0
Beaumont en Argonne	0.2
Launois sur Vence	0.2
Angecourt	0.3
Bazeilles	0

mières pontes, nous conseillons de visiter les parcelles et d'estimer les niveaux de ponte pour envisager une intervention, uniquement si le seuil de 10 % des pieds porteurs d'ooplaques est atteint, ce qui n'est pas le cas sur les parcelles de notre Réseau. Sur ces parcelles, le faible risque pyrale se confirme. En effet, les premières larves, observées dès la mi-juillet, causent peu de dégâts. Une notation finale, cet automne, sur ces parcelles, montre que les niveaux d'infestation sont limités. Toutefois, afin de mieux cerner la pression globale du ravageur, nous effectuons, avec la participation d'autres organismes (les GEDA de la Marne et le GEETA Vitry Conseil), d'autres comptages sur des parcelles hors Réseau. Nous observons alors quelques cas moyennement à fortement touchés par la pyrale du maïs, avec plus de 30% de pieds touchés. Ces parcelles touchées se concentrent dans le Perthois ou de manière isolée comme sur les communes de 51-Virginy, 10-Montaulin ou d'Auxon. En conclusion, l'année 1999 présente, globalement, une majorité de parcelles encore peu touchée par le ravageur. Toutefois, la pyrale devient de nouveau préoccupante sur quelques sites. Au vue des comptages des dégâts, cet automne, nous pouvons situer les risques potentiels pour l'an 2000, en estimant les populations larvaires. A priori, ils se maintiennent faibles pour 86% des sites prospectés, avec moins de 0.5 larve par pied (soit des dégâts inférieurs à 25% de pieds touchés). Ces risques sont moyens pour 13% des parcelles notées, avec une population larvaire comprise entre 0.5 et 0.7 larve par pied (soit des dégâts compris entre 25% et 40% de pieds attaqués). Une très faible proportion de parcelles (quelques pourcents) présente un haut risque pour l'an 2000, avec des niveaux de populations larvaires supérieurs ou égals à 0.8 larve par pied (soit plus de 40% des pieds atteints).

Pour la campagne à venir, il est important de suivre de près la pyrale du maïs pour pouvoir affiner nos prévisions et définir les situations susceptibles d'être protégées vis-à-vis de ce ravageur.

Evaluation des populations larvaires de pyrale du maïs à l'automne 1999 (GEDA 51 - GEETA Vitry Conseil et SRPV)

Les communes inscrites en gras ont fait l'objet d'un suivi de ponte

AUVILLERS-LES-FORGES (<0,1)
THIN-LE-MOUTIER (0.2)
BAZEILLES (<0,1)
NOYERS PONT MAUGIS (0,1) et (<0,1)
ANGECOURT (0,3)
BEAUMONT EN ARGONNE (<0,1) et (0,3)
SERY (0.2)
GIVRY (<0,1)
SOMMERANCE (0,5)
PEVY (<0,1)
MONTHOIS (0,3)
TRAMERY (0,1 à 0,3)
BOULEUSE (0,2)
VIILE SUR TOURBE (0,2)
VIRGINY (0,5 et 0,7)
ST MENEHOULD (0,2)
VERRIERES (0,2)
TROISSY (0,2)
DAMERY (<0.1)
MONCETZ (0,1)
VITRY LA VILLE (0,2)
BROUSSY LE P. (<0,1)
HEILTZ LE M. (0,4 à 0,5)
PONTHION-BRUSSON (0,2 à 0,4)
VITRY EN P. (0,3)
VAUCLERC (0,1 à 0,6)
THIEBLEMONT (<0,1)
LES RIVIERES H. (0,2) - SCRUPT (0,2 à 0,9)
ST REMY EN B. (0,2)
HAUTEVILLE (0,3) - AMBRIERES(0,4)
BAGNEUX (0.2)
LHUITRE (0,3)
CHATILLON B. (0,4)
ISLE AUBIGNY (<0.1)
TORCY LE GRAND (<0,1)
TORCY-LE-PETIT (0,2)
CHAUMESNIL (0,3)
MONTAULIN (0,6)
MONTMARTIN-LE-HAUT (0,3)
AUXON (0,6)
JEUGNY (0,2)
GRANGES (0,1)
VANLAY (0,3)
SPV

Estimation des risques en fonction des infestations larvaires
Moins de 0.5 larve par pied : risque faible,
De 0.5 à 0.7 larve par pied : risque moyen,
Supérieures à 0.8 larve par pied : risque fort.

Toute l'équipe Grandes Cultures du SRPV vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année

